



Débat sur la gestion durable d'une haie par les agriculteurs investis dans le groupe de travail du label

Les notes « Signé PAP » consacrent trois articles au thème du retour de l'arbre champêtre dans le paysage de l'après-pétrole. Retrouvant l'alliance millénaire de l'homme et de l'arbre, le paysage de l'après-pétrole sera un paysage dense en arbres ! Pour se passer des engrais issus du pétrole et de l'usage toxique des pesticides, l'agro-écologie sera amenée à retravailler les configurations spatiales que l'agriculture industrielle a eu tendance à privilégier et à généraliser (agrandissement des parcelles, comblement des fossés, arasement des levées de terre, arrachage des haies et des lignes d'arbres, rectification des cours d'eau). Ce faisant, et différemment selon chaque contexte local, l'agriculture retrouve la multitude des fonctions de l'arbre dans le système agricole et ravive ainsi une mémoire que l'ère du pétrole avait tendu à effacer.

Troisième et dernier volet de la série d'articles proposée par le collectif PAP « Paysagistes de l'après pétrole » paru dans la revue de l'association en mai 2018

LES HAIES ET LES ARBRES CHAMPÊTRES

POUR INCARNER ET FACILITER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, ÉNERGÉTIQUE ET PAYSAGÈRE

Première partie

Texte et photos Paule Pointereau, paysagiste directrice adjointe de l'Afac-Agroforesteries

Le paysage de la transition écologique et énergétique n'existera pas sans les agriculteurs qui construisent, plantent, entretiennent et valorisent les structures paysagères composées d'arbres champêtres, dont les plus emblématiques sont les bocages. L'arbre champêtre et la haie protègent de l'érosion, enrichissent les sols en matière

organique, améliorent la qualité de l'eau, atténuent les impacts climatiques locaux, préservent et créent de la biodiversité, ils maintiennent un paysage identitaire assurant un cadre de vie et une attractivité pour les territoires. À ces titres divers, ils constituent une composante essentielle des systèmes de production agro-écologiques.

Mais aujourd'hui, même si certains éleveurs ou cultivateurs manifestent leur volonté de préserver leurs arbres et leurs haies, nombreux sont ceux qui n'en voient plus l'intérêt, les éliminent ou appliquent un entretien inadapté du fait de leurs outils mécaniques. Comment accompagner la profession agricole dans la redéfinition d'un métier qui ne peut plus avoir comme unique vocation une production alimentaire fondée sur l'utilisation des ressources fossiles ? Comment renouer avec une histoire dans laquelle l'arbre retrouvera ses fonctions agro-écologiques, énergétiques et sociales pour constituer l'armature des paysages de l'après-pétrole ? Comment valoriser ces paysages et le travail des agriculteurs qui les entretiennent ?

DE NOUVELLES POLITIQUE EN FAVEUR DE L'ARBRE

De nombreuses structures professionnelles œuvrant en faveur des haies, des arbres champêtres et des différents systèmes agroforestiers ont vu le jour dans les années 1985-1990 afin de développer la plantation d'arbres hors-forêt, accompagner les pratiques d'entretien et favoriser la valorisation de structures arborées alors menacées de disparition du fait de la modernisation de l'agriculture et notamment des remembrements.

Les plantations ont très tôt bénéficié d'un soutien politique et d'aides provenant des conseils départementaux, des régions, des ministères, de l'Europe et, de plus en plus, de soutiens

apportés par des partenaires privés comme la Fondation Yves Rocher qui finance aujourd'hui le plus vaste programme de plantation d'arbres hors-forêt de France. Les bénéfices que l'arbre apporte à la société justifient ces soutiens publics et privés, le révélant comme un objet culturel, source de félicité publique. Plus de 50 000 kilomètres de haies ont ainsi été replantés depuis 1980 dont 1,3 million d'arbres en 2014¹. Des aides agro-environnementales pour l'entretien des haies ont aussi vu le jour. Les arbres sont reconnus comme surfaces d'intérêt écologique autorisant l'accès aux paiements directs pour les agriculteurs ou à la certification « haute valeur environnementale ». Cependant, en termes de linéaire final comme de vieillissement, ces politiques mises en place tardivement n'ont pas su inverser la dynamique de déclin de l'arbre et du bocage.

Les organisations œuvrant en faveur de la haie et des arbres champêtres transmettent et développent collectivement des savoirs et savoir-faire en matière de choix des arbres, de localisation en fonction des singularités agricoles et paysagères de chaque territoire, de techniques de plantation et d'entretien mais aussi, plus récemment, de connaissances sur le rôle que ces infrastructures arborées peuvent jouer dans la lutte biologique, la pollinisation, la conservation et la fertilité des sols, la fixation du CO₂. Les recherches insistent sur l'importance de la bonne localisation des arbres, et pas seulement sur leur nombre.

¹ Source Afac-Agroforesteries, 2015.

▼ Haie de taillis sous futaie avant coupe et sélection chez Laurent Nevoux, Normandie



CONSEILLER AGROFORESTIER, UN NOUVEAU MÉTIER

Au sein de ces structures qui visent à assurer un avenir à l'arbre champêtre, un nouveau métier a émergé, celui de « technicien bocage » ou de « conseiller agroforestier ». Ce professionnel accompagne les agriculteurs aussi bien que les agents des collectivités territoriales, il aide également les particuliers et les scolaires dans la prise en compte et la gestion des arbres champêtres. Le métier de conseiller-agroforestier exige des compétences multiples : agronomie, sylviculture, environnement et biodiversité, aménagement spatial, paysage et stratégie territoriale, mais aussi médiation et réglementation appliquée à l'arbre agricole. Les multiples fonctionnalités de l'arbre et de la haie concernent de nombreux acteurs (chasseurs, collectivités, habitants, propriétaires, fermiers, voisins, pêcheurs, randonneurs, opérateurs téléphoniques...) : pour garantir la pérennité des projets de plantation et d'entretien, le conseiller agroforestier doit savoir les prendre en compte. À ce jour, cent cinquante conseillers agroforestiers professionnels sont réunis au sein du réseau national de l'Afac-Agroforesteries. Les champs de compétence s'étendent avec l'installation des trames vertes et bleues, la lutte biologique pour réduire l'usage des insecticides, la lutte contre l'érosion et l'objectif d'améliorer le milieu de vie humain. Tous ces enjeux visent à s'associer dans des systèmes de production agricole peu consommateurs en intrants chimiques, ménageant l'environnement, améliorant l'économie et assurant la qualité paysagère des campagnes dans leur diversité. L'arbre est en effet une réponse plurielle à de nombreux objectifs agro-écologiques ou d'aménagement durables des territoires. La haie peut en particulier fournir un apport énergétique.



▲ Arbre à cavité important pour le maintien de la biodiversité sur l'exploitation





▲ Quelle largeur laisser à la haie ? Débat au pied de la haie avec le groupe de travail du label bois bocgaer géré durablement.

LA HAIE, SOURCE DE BOIS

Dans le cadre de la transition énergétique visant à éliminer l'utilisation des énergies fossiles et atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, la haie apporte sa contribution sous forme de capital sur pied, de bois d'œuvre et de bois-énergie. Une telle fonction est importante dans les territoires dépourvus de massifs forestiers comme en Bretagne ou en Normandie, où le maillage de haies constitue la principale source d'énergie. C'est la raison même du développement et du maintien des paysages bocagers depuis plusieurs siècles. La mobilisation de cette ressource de bois à des fins énergétiques exige de garantir le maintien pérenne de la haie, avec ses différentes fonctions écologiques et paysagères. Aujourd'hui, en l'absence d'un encadrement adapté, l'emballage du prélèvement destiné à la vente du bois des haies pour approvisionner de grandes chaufferies risque de précipiter la disparition des haies en France. La naissance du label « bois bocager géré durablement », porté par des agriculteurs, l'Afac-Agroforesteries et un collectif de structures locales² vise au contraire à garantir la pérennité de cette ressource. Du producteur au revendeur, ce label permettra d'identifier l'ensemble d'une filière de qualité. Le bocage pourra ainsi alimenter durablement les chaufferies

collectives tout en s'insérant dans les dynamiques locales pour favoriser la mise en place de systèmes de production agro-écologiques contribuant à réguler le cycle de l'eau, à protéger les sols de l'érosion et à favoriser la diversité biologique et paysagère.

Pour s'assurer que les critères de bonne gestion établis dans le cadre du label puissent s'appliquer à tous les types de haies en France, l'Afac-Agroforesteries a élaboré une typologie nationale des haies³. Ce référentiel restitue la diversité historique et géographique des haies avec leurs dénominations locales. Les photographies illustrant les vingt et un types de haies donnent, pour la première fois, un panorama du bocage français permettant de proposer des préconisations de gestion durable adaptée à chaque type de haie⁴.

3 Référentiel national sur la typologie des haies suivant leur modalité de gestion - Afac-Agroforesteries - 2017.

4 Guide de préconisation de gestion durable des haies - Afac - Agroforesteries - en cours de réalisation.



2 La SCIC Bois Bocage Energie, la SCIC Bocagenèse, la SCIC Mayenne Bois Energie et Lannion-Trégor Communauté.